

- * Pas de changement dans les taux des cartes
- * Comparaison entre "les points de récompense"
- * Des récompenses sont maintenant disponibles pour quelques cartes à taux réduit

Ces données, en date du 9 juin 1997, ont été colligées par le Bureau de la consommation d'Industrie Canada, à partir des renseignements fournis par les émetteurs de cartes de crédit.

Renseignements : Jean-Baptiste Renaud (613) 952-1915

Vous pouvez obtenir des exemplaires de la présente publication dans votre région :

Atlantique	Leslee Patriquin	(902) 426-6093
Québec	Michel Bibeau	(514) 283-8385
Ontario	Irene Meek	(416) 973-5040
Prairies	Lydia Shevchuk	(204) 983-2826
Colombie-Britannique	Nicola Fletcher	(604) 666-1404

Cette publication est disponible maintenant en direct à <http://strategis.ic.gc.ca/BC>
(English version available)

Avis au consommateur

juin 1997

Cet avis aux consommateurs est une mise à jour des renseignements sur les cartes de crédit offrant des points de mérite, renseignements présentés en juin dernier. Les taux d'intérêt sur certaines de ces cartes ont baissé d'un point de pourcentage et certaines institutions offrent maintenant des récompenses comme caractéristique supplémentaire sur leurs cartes de crédit à taux réduit. Ces cartes sont plus avantageuses pour ceux qui liquident leur compte chaque mois et qui achèteraient de toute façon les biens ou les services offerts en conjonction avec la carte. Pour les autres, qui reportent un solde tous les mois, les cartes à taux faibles exigeant des frais moins élevés sont une meilleure option. Aucune personne qui reporte un solde mensuel n'a intérêt à utiliser sa carte plus souvent pour accumuler des points de récompense.

- **Carte CS CO-OP/MasterCard AIR MILES** - (18,4 %; frais de 35 \$) - 1 point AIR MILE gagné par 20 \$ dépensés. Il faut au moins 500 points pour avoir droit à un billet d'avion. Peuvent être aussi appliqués à la location de voiture (environ 2 400 points pour une semaine) et pour les hôtels (300 à 1 650 points par séjour).
- **La carte Visa CIBC Club Z** (18,5 %; sans frais) - 15 points club Z gagnés par 1 \$ dépensé (qui ne peuvent être utilisés chez Zellers). La valeur d'un point n'est pas disponible et les intéressés doivent consulter les catalogues du Club Z.
- **Visa CIBC Ford** (17,5%+; sans frais) - 5 p. 100 des achats au détail doivent être consacrés à l'achat d'une nouvelle automobile Ford jusqu'à un maximum de 700 \$ par an et de 3 500 \$ en tout.
- **Carte Visa Boni Desjardins Classique** - (18,5 %; frais de 20 \$) - 1 dollar de bonus gagné par 1 \$ dépensé. Les dollars boni s'appliquent à divers frais de services financiers Desjardins.
- **Carte MasterCard/AIR MILES de la Banque de Montréal** (Peut s'ajouter à toute carte MasterCard régulière de la Banque de Montréal) - Pour recevoir 1 AIR MILE pour 20 \$ dépensés, il faut payer des frais annuels additionnels de 35 \$. Aucuns frais additionnels pour recevoir 1 AIR MILE par 40 \$ dépensés.
- **Carte MasterCard pour accédants à la propriété de la Banque de Montréal** (Peut s'ajouter à toute carte MasterCard régulière de la Banque de Montréal) - 5 p. 100 des dépenses au détail doivent être consacrées au paiement d'une hypothèque de la Banque de Montréal. 500 \$ au maximum peuvent être gagnés chaque année. Jusqu'à 2,5 p. 100 du montant de l'hypothèque peuvent être appliqués au versement d'un acompte pour une première maison (jusqu'à un maximum de 2 500 \$).
- **Carte Visa de la Banque Royale Classique II** (16,5 %; pas de frais de 15 \$ avant janvier 1998) - 1 point gagné par 1\$ dépensé. Il faut au moins 2 500 points pour utiliser des bons-cadeaux de Eaton ou de Radio Schack jusqu'à concurrence de 1 p. 100 du montant de l'achat (jusqu'à 500 \$ par année). Des ristournes s'élevant jusqu'à 25 p. 100 et des articles en promotion peuvent être accordées par certains magasins de détail à travers tout le pays.
- **Carte Canadian Plus Visa de la Banque Royale** (17,5 %; frais de 120 \$;) - 1 point Canadian Plus pour chaque dollar dépensé sur la carte de crédit. Il faut au moins 15 000 points pour avoir droit à un billet d'avion. Des ristournes s'élevant jusqu'à 25 p. 100 sont accordées par certains magasins de détail dans tout le Canada.
- **Carte Visa GM de la Toronto-Dominion** (17,5 %; sans frais) - Méritez 5 p. 100 des achats jusqu'à un maximum de 500\$ par année, par détenteur de carte et de 3500\$ en tout dans sept ans. Le montant s'applique au prix complet d'achat ou au bail pour un nouveau véhicule GM.
- **Carte de crédit AIR MILES d'American Express** (9,9 % pour 6 mois, 17,95 % par la suite; sans frais) - 1 AIR MILE point par 20 \$ dépensés. Il faut au moins 500 AIR MILES pour avoir droit à un billet d'avion. Peuvent être aussi appliqués à la location de voiture (environ 2 400 points pour une semaine), pour les hôtels (entre 300 et 1 650 points par séjour) et pour les autres marchandises/services.
- **Aeroplan Miles de Diners Club/enRoute** (pénalité en cas de paiement en retard, 30 %; frais de 65 \$) - 1 Aeroplan Mile gagné par 1 \$ dépensé. Il faut au moins 15 000 Miles pour avoir droit à un vol gratuit.

Coûts d'utilisation des cartes de crédit

3

juin 1997

Visa et MasterCard* (à compter du 9 juin)

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Intérêts calculés à compter de la date de l'achat
MasterCard				
Banque de Montréal Régulière	0	18,40	23	x
Basic	0	15,40	19	x
Taux d'intérêt réduit	25	9,40	19	x
Banque Nationale Régulière	0	18,40 ²	21	x
Option économique	12	14,00	21	x
Taux réduit	25	9,25	21	x
Canada Trust	8 ¹	16,50	21	x
Coopérative de crédit du service civil	0	18,40	21	x
Niagara Credit Union	0	17,50	21	x
Taux réduit	25	9,25	21	x
Trust National Basic	0	16,75	21	x
Taux d'intérêt modérés	30	9,50	21	x
Canadian Tire	0	18,90	21	x
VISA				
CIBC Régulière	0	16,50	21	x
Select Visa	29	9,90	17 ³	x
Banque de Nouvelle-Écosse Régulière	8	16,75	21	x
Valeur Visa	29	9,25	25	x
Banque Laurentienne	0	17,50	21	x
Taux Réduit Option	24	9,50	21	x
Banque Royale Régulière	0	16,50	21	x
Taux Réduit Option	25	9,50	21	x
Banque Toronto-Dominion Régulière	0	17,50	21	x
Carte Emerald	12 ³	9,25	0	x
Desjardins Régulière	0	17,50	21	x
Taux Réduit Option	25	9,50	21	x
Vancouver City Savings	0	16,50	21	x
American Express Standard	0	9.9 (6 mois) 13.95 (préfére) 17.95 (régulière)	21	x
Optima	15	16.25	21	x

¹ A certaines conditions, les frais peuvent être moindres ou éliminés.

² Les consommateurs, qui en raison de leurs cotes de crédit n'auraient normalement pas droit à une carte de crédit, peuvent avoir accès à une carte de crédit à taux plus élevé. Ce taux est révisé après deux ans.

³ 21 jours en Québec et Colombie Britannique.

Autres cartes de crédits

juin 1997

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Intérêts calculés à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
Canadian Tire	--	28,8	30		x
Eaton	--	28,8	30		x
Home Card	--	28,8	30		x
Imperial Oil (Esso)	--	24,0	30		x
La Baie	--	28,8	25-30		x
Pétro-Canada	--	24,0	30	x	
Sears	--	28,8	25-30		x
Simpsons	--	28,8	25-30		x
Zellers	--	28,8	25-30		x

Cartes de paiement*

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Pénalité annuelle pour retard/défaut de paiement (%)	Période de grâce (jours)	Pénalité calculée à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
American Express	55	30	30		x
Diners Club/enRoute	65	30	30-60		x
Irving Oil	--	24	25		x

* Dès juin 1997. Puisque les conditions et les modalités sont susceptibles de changer, il est préférable de communiquer directement avec les sociétés émettrices pour les vérifier.

Définitions

Cartes de crédit : Il s'agit de cartes qui accordent un crédit renouvelable. Il faut effectuer un paiement mensuel minimal.

Cartes de paiement : Il s'agit de cartes exigeant le paiement intégral du solde chaque mois.

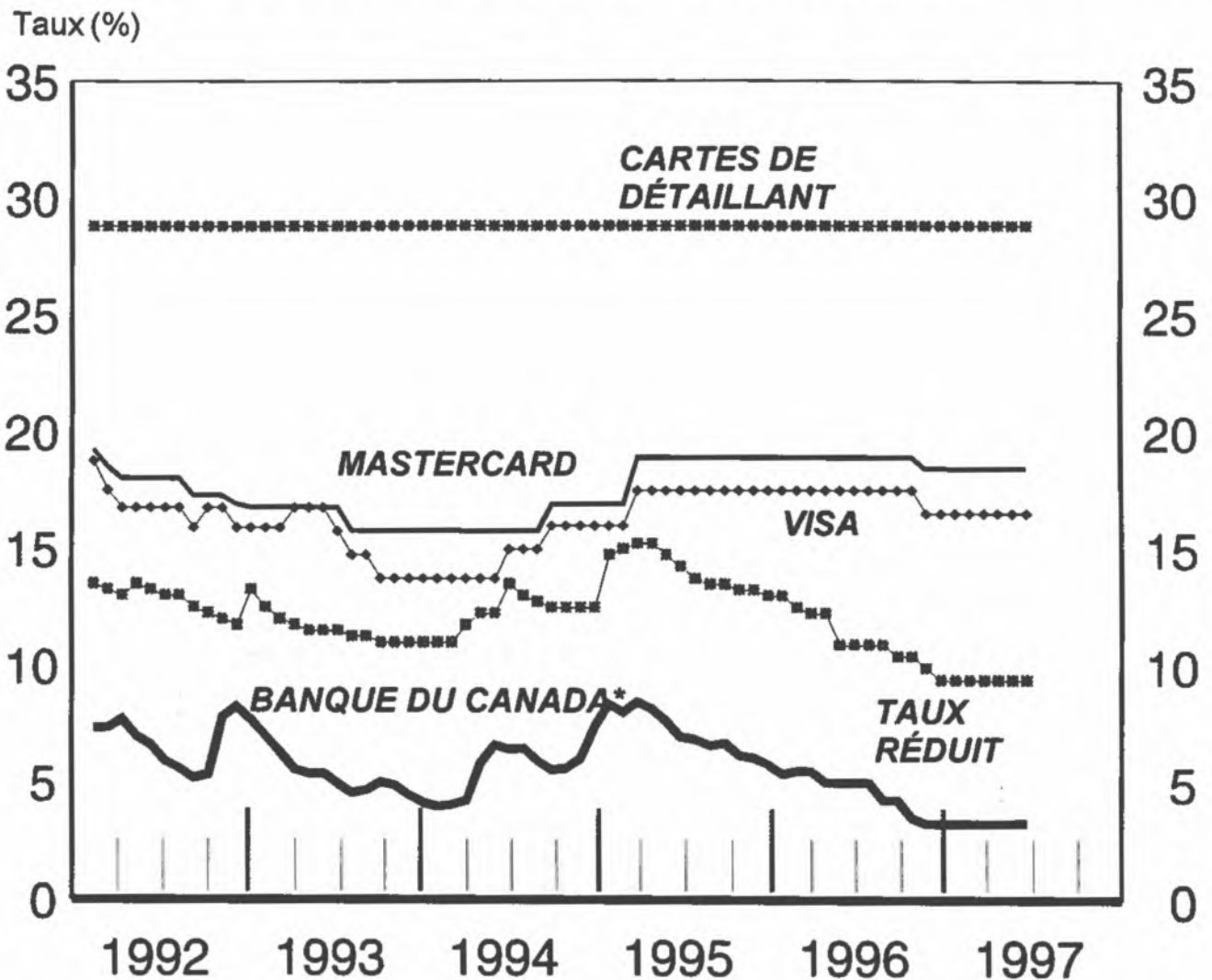
Frais : Ceux-ci comprennent notamment les frais de transaction, les frais d'administration ou les frais d'adhésion annuels.

Taux d'intérêt/pénalités : Il s'agit du taux annuel nominal d'après lequel les intérêts ou les pénalités sont calculés.

Période de grâce : Il s'agit du nombre de jours entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement.

juin 1997

TAUX DES CARTES DE CRÉDIT ET TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DU CANADA



• Un émetteur de Visa, de MasterCard, et de taux réduit a été sélectionné à titre d'exemple. Les taux d'autres émetteurs de cartes peuvent varier. Le taux de la Banque du Canada est le taux auquel les banques peuvent emprunter de l'argent auprès de la Banque centrale.

Conditions de paiement des cartes de crédit

Rappelez-vous les faits suivants et économisez :

Cartes des banques, des sociétés de fiducie et des coopératives de crédit

- L'intérêt est imputé quotidiennement. Ainsi, vous économisez si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt sur les avances de fonds court à partir du moment où l'on emprunte jusqu'à ce que le solde soit payé en entier.
- Aucun intérêt n'est imputé sur les achats paraissant pour la première fois sur votre relevé si le solde entier est payé avant la date d'échéance.

Et n'oubliez pas :

- Lorsque le solde n'est pas réglé en entier avant la date d'échéance, l'intérêt est imputé quotidiennement à partir de la date d'inscription de l'achat jusqu'à la date du paiement intégral.

Autres cartes de crédit

- Dans la plupart des cas, l'intérêt est moindre si, chaque mois, vous payez au moins la moitié du solde. Les grands magasins (sauf ceux du Québec) soustraient les paiements équivalents ou supérieurs à 50 pour cent du solde figurant sur le relevé avant de calculer l'intérêt. Par contre, au Québec, l'intérêt étant calculé quotidiennement, vous économisez donc si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt est composé. Ainsi, si vous n'effectuez pas de paiement un mois donné, le mois suivant, vous payez de l'intérêt sur le solde et l'intérêt. Par exemple, au taux mensuel de 2,4 pour cent, l'intérêt sur 100 \$ est de 2,40 \$. Si aucun paiement n'est effectué, l'intérêt, le mois suivant, sera calculé sur 102,40 \$ et sera donc de 2,47 \$.

Cartes de paiement

- Irving Oil calcule les pénalités sur le solde impayé chaque jour.
- American Express et Diners Club/enRoute exigent que le solde soit acquitté à la réception du relevé. À défaut de paiement, un intérêt équivalent à 30 pour cent par année est appliqué au solde dû. Si le solde n'est toujours pas acquitté, la carte est annulée.